

ESP1PM

2014 - 2015

Preparatory year for Master in Public Health

At Bruxelles Woluwe - 43 credits - 1 year - Day schedule - In frenchDissertation/Graduation Project : **NO** - Internship : **NO**Activities in English: **NO** - Activities in other languages : **NO**Activities on other sites : **NO**Organized by: **Faculté de santé publique (FSP)**Programme code: **esp1pm****Table of contents**

Introduction	2
Teaching profile	3
- Learning outcomes	3
- Detailed programme	3
- Programme by subject	3
Information	5
- Admission	5
- Evaluation	7
- Possible trainings at the end of the programme	7
- Contacts	7

ESP1PM - Introduction

Introduction

ESP1PM - Teaching profile

Learning outcomes

Le but de cette année est de permettre aux étudiants issus de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles d'accéder au master 120 en sciences de la santé publique (conformément à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les conditions d'accès aux études à l'université pour les porteurs de grades académiques délivrés hors université)

Les objectifs sont les suivants :

1. Acquérir les bases disciplinaires nécessaires à la compréhension des problématiques de santé dans leurs différentes composantes : médicales, sociales, psychologiques, psycho-sociologiques, éthiques, juridiques et économiques.
2. Se doter de méthodes et d'outils pour s'approprier la démarche universitaire, la démarche en santé publique y compris les bases des méthodes quantitatives et qualitatives.
3. Se familiariser avec la problématique générale de santé publique, de promotion de la santé et de l'organisation du système de santé et de soins.
4. Améliorer la compréhension passive de l'anglais.

ESP1PM Detailed programme

Programme by subject

Le programme de 50 crédits est présenté sous une forme identique au master : par blocs d'activités. Le programme de chaque étudiant sera individualisé en fonction de son parcours antérieur et de son projet de formation, à savoir les options du Master.

o Introduction aux systèmes de santé et de soins (3 credits)

o WESP1001	Introduction aux systèmes de santé et de soins	Vincent Lorant	30h	3 Credits	1q
------------	--	----------------	-----	-----------	----

o Sciences humaines (21 credits)

En fonction de l'option choisie et du parcours antérieur, 9 crédits minimum doivent être choisis dans les 2 groupes ci-dessous.

⌘ Groupe 1 : sociologie, psycho-sociologie, psychologie, fondement du droit, éthique, etc., concepts de base.

⌘ LCOPS1125	Psychology and Social Psychology	Coralie Buxant (compensates Olivier Corneille), Olivier Corneille, Guy Lories, Gordy Pleyers	30h	5 Credits	2q
⌘ LDROI1220	Introduction to Psychology	Rafaele Dumas, Emmanuelle Zech	45h	3 Credits	1q
⌘ LIEPR1007	Psychology	Anne De Volder, Guy Lories	30h	3 Credits	1q
⌘ LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	30h	3 Credits	1q

⌘ Groupe 2 : planification et management : économie santé, théorie des organisations, comptabilité, etc., concepts de base

⌘ WESP1005	Financial Accounting	Karine Cerrada Cristia	15h+15h	3 Credits	1q
⌘ WESP1006	Economie politique	Marie-Christine Closon	15h+15h	3 Credits	2q
⌘ WESP1007	Introduction aux théories des organisations	Pablo Nicaise	15h+15h	3 Credits	2q

o Pathologie et santé publique (10 credits)

Cinq crédits à choisir dans chacun des 2 groupes :

o Anatomie-physiologie et pathologies humaines. (5 credits)

Cours à choisir dans les programmes existants en Faculté de médecine ou à la Haute école Léonard de Vinci.

o Pathologie et santé publique (5 credits)

WESP1008	Pathologie générale et santé publique	Erwin Schroeder	30h	5 Credits	2q
----------	---------------------------------------	-----------------	-----	-----------	----

o Méthodes et outils pour aborder la démarche en santé publique (9 credits)

WESP1009	Méthodologie du travail universitaire (séminaire inter facultaire)	William D'Hoore (coord.), Vincent Lorant, Niko Speybroeck	30h	3 Credits	2q
WESP1010	Introduction à la statistique descriptive et aux probabilités	William D'Hoore (coord.), Niko Speybroeck	15h+15h	3 Credits	1q
WESP1011	Introduction à la recherche scientifique en santé publique	William D'Hoore (coord.), Vincent Lorant, Niko Speybroeck	30h+15h	3 Credits	1q

o Anglais (3 credits)

LANGL1853	English: Reading Comprehension	Estelle Dagneaux (coord.), Nevin Serbest	30h	3 Credits	2q
-----------	--------------------------------	---	-----	-----------	----

ESP1PM - Information

Admission

(Decree of March 31st 2004 defining higher education, favoring its integration in the European framework of higher education and refinancing universities)

The admission requirements must be met prior to enrolment in the university.

The mentioned information may of modification for 2014-2015

In the event of the divergence between the different linguistic versions of the present conditions, the French version shall prevail

General conditions

Access to the preparatory year on the basis of a bridging programme: see <https://uclouvain.be/fr/etudier/passerelles/recherchez-vos-passerelles.html>

students may be required to take extra courses representing a maximum of 60 additional credits. Where the extra workload exceeds 15 credits, this training is considered to be a preparatory year of study. Access to the preparatory year on the basis of **accreditation of prior learning and skills acquired through personal or professional experience** :

Article 53 of the Decree of 30 March 2004 stipulates that: "Notwithstanding article 51, without prejudice to article 60, and in accordance with a decision by the academic authorities, for the purpose of granting access to Master's studies, the competent Examination Board may accredit prior learning and skills acquired by students through their personal or professional experience. This useful experience must correspond to at least five years of activities, excluding years of higher education study that were not passed. At the end of an assessment procedure organized by the academic authorities, the Examination Board will decide whether a student has sufficient knowledge and skills to successfully pursue Master's studies."

Access to the preparatory year on the basis of accreditation of 180 ECTS credits by the Admissions Board (personalized admission based on application) for students who have a degree from a Belgian university or qualifications obtained abroad (which do not give access to this particular year on the basis of the abovementioned general conditions).

In the event of the divergence between the different linguistic versions of the present conditions, the French version shall prevail

Specific Admission Requirements

1. Admission dans le cadre des passerelles avec l'enseignement supérieur non universitaires (catégorie 1) En accord avec les modalités de l'arrêté de la communauté française sur les passerelles entre l'Enseignement Supérieur Hors université (ESH) vers l'Enseignement Supérieur Universitaire (ESU), les grades de bacheliers suivants ont accès à cette année d'étude :

- BA en audiologie (C)
- BA en bandagisterie-orthésologie-prothésologie (C)
- BA-Technologue de laboratoire médical (C)
- BA en diététique (C)
- BA en ergothérapie (C)
- BA en logopédie (C)
- BA en podologie-podothérapie (C)
- BA en soins infirmiers (C)
- BA-Technologue en imagerie médicale (C)
- BA en secrétariat de direction option médicale (C)
- BA-Assistant(e) social(e) (C)
- BA-Assistant(e) en psychologie (C)
- BA-AESI en Sciences humaines : géographie, histoire et sciences sociales (C)
- BA en agronomie (C)
- BA en gestion de l'environnement urbain (C) BA en écologie sociale (C)

2. Admissions dans le cadre de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE). A l'issue de la procédure d'évaluation organisée dans le cadre de la valorisation des acquis de l'expérience pour l'accès aux programmes de master, le jury peut imposer à l'étudiant la réussite préalable d'une année préparatoire.

3. Admissions pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger qui n'ont pas directement accès au master. Le jury des études visées peut, à l'issue d'une procédure d'admission personnalisée, imposer la réussite préalable d'une année préparatoire aux porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger qui n'ont pas accès au master.

Spécific Admission and Enrolment Procedures for General Registration

Pour les étudiants belges, un dossier de candidature disponible à l'Ecole de santé publique (02/764.34.39) ou sur le site www.uclouvain.be/fsp est à compléter et à renvoyer le plus tôt possible (ou au plus tard le 15 septembre) à l'Ecole de santé

publique, Clos Chapelle-aux-Champs 30 bte 30.37, 1200 Bruxelles. La seconde étape est l'inscription proprement dite : voir <https://www.uclouvain.be/17781.html>

Les étudiants étrangers sont priés de suivre dans un premier temps la procédure particulière expliquée sur le site : <https://www.uclouvain.be/14041.html>. Ensuite, ils devront remplir le dossier de candidature au Master en sciences de la santé publique (voir ci-dessus).

Cette année préparatoire au master ouvre le droit aux "congés-éducation" payés. Un formulaire sera complété par l'étudiant qui le souhaite au moment de la rentrée académique.

Evaluation

The evaluation methods comply with the [regulations concerning studies and exams](#). More detailed explanation of the modalities specific to each learning unit are available on their description sheets under the heading "Learning outcomes evaluation method".

L'évaluation portera davantage sur l'intégration des connaissances que sur leur restitution et devra prendre en considération la spécificité du public d'étudiants : adultes insérés dans des activités professionnelles et des objectifs de cette année d'études préparatoires. Les horaires sont prévus pour être adaptés aux contraintes professionnelles.

Possible trainings at the end of the programme

La réussite de l'année préparatoire au master (PM) conditionne l'accès au master 120, Sciences de la santé publique. Cette année d'études n'est pas diplômante.

Contacts

Curriculum Management

Entité de la structure FSP

Acronyme	FSP
Dénomination	Faculté de santé publique
Adresse	Clos Chapelle-aux-champs, 30 bte B1.30.02 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél 02 764 34 39 - Fax 02 764 34 35
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Faculté	Faculté de santé publique (FSP)
Mandats	Jean Macq Doyen

Commissions de programme	Commission de programme du master complémentaire en Santé et développement (MCSD)
	Commission de programme du master complémentaire en médecine du travail (MDTE)
	Commission de programme du master en santé publique, finalité approfondie (MSPA)
	Commission de programme du master en santé publique, finalité spécialisée (MSPS)

Responsable académique du programme : **Jean Macq**

Jury

Président de jury : **William D'Hoore**

Secrétaire de jury : **Vincent Lorant**

Usefull Contacts

Personne de contact : **Claudine Wangneur**

